

# Volet départemental du plan académique de formation 2014-2015

DSDEN19 – Appel d'offre – Note de cadrage

## I. Généralités

Tous les **documents** relatifs à cet appel d'offres sont **disponibles** à l'adresse : [pedagogie.dsden19.ac-limoges.fr](mailto:pedagogie.dsden19.ac-limoges.fr) rubrique **formation continue**.

Les **réponses** à cet appel d'offre se feront en utilisant le **fichier OpenOfficeCalc** afférent, téléchargeable, et à retourner, tel que défini dans le cahier des charges, **pour le 30 mars**, à l'adresse fonctionnelle [fc.ia19@ac-limoges.fr](mailto:fc.ia19@ac-limoges.fr)

Les propositions devront **répondre aux orientations** et, pour la plus grande part, **aux priorités** définies dans le cahier des charges. Elles devront en outre **s'inscrire**, pour l'essentiel, **dans les domaines départementaux** définis par le directeur académique, **sous la responsabilité**, pour chaque domaine, **d'un ou de plusieurs référents**, responsables pédagogiques : Cf. document « Domaines et référents ».

Dans la majorité des cas, un module est une action de formation définie par un ou des objectifs, caractérisée par un contenu suffisamment détaillé et répond à une priorité nationale : **n'établir qu'un fichier par module**.

**Les fichiers incomplets ne seront pas retenus** : Cf. cahier des charges, point 3.8.2

## II. Spécificité de la formation dans le cadre des 108 heures de service

La **mise en œuvre** du volet consacré aux 18 heures (18 sur les 108 heures de service) relatives à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue s'effectuera **sous la responsabilité des inspecteurs** de circonscription.

- **3 heures** seront consacrées aux **projets d'écoles** (1,5h pour la rédaction ou l'avenant ; 1,5h pour le bilan). Ces heures ne seront pas gérées par le service de la formation continue ;
- **9 heures** seront consacrées à des **actions de formation** continue sur la plateforme **M@gistère** et pourront faire l'objet de candidatures individuelles dans des conditions définies ultérieurement ;
- **3 heures** seront consacrées à une **communication institutionnelle** sous forme de regroupements à l'échelle des circonscriptions. Les convocations seront établies par le service de la formation continue ;
- **3 heures** seront consacrées à une **animation pédagogique**. A l'initiative de chaque inspecteur et sous sa responsabilité, deux hypothèses pourront être envisagées :
  1. Au sein de la circonscription, ces **3 heures** seront consacrées à une **animation pédagogique** à l'échelle de l'école ou du secteur d'école. Ces actions seront **conçues et gérées par la circonscription**. Elles ne donneront lieu à aucun frais de déplacement ni à aucune gestion par le service de la formation continue.
  2. La circonscription propose, au format de **3 heures** qui seront consacrées à une **animation pédagogique**, un catalogue d'actions qui couvrira l'ensemble des 3 heures/stagiaires afférentes à la circonscription, et auquel s'adjoindront des propositions de nos partenaires. *Ces actions seront définies et proposées dans le cadre du plan de formation. Elles pourront être retenues ou non en fonction des conditions et des possibilités de réalisation. Dans le cas où la circonscription souhaiterait pouvoir répondre à des demandes, de personnes ou d'équipe(s), qui ne peuvent pas être anticipées au moment de l'élaboration du plan de formation et donnant lieu à la constitution d'une offre susceptible d'être proposée via le service de la formation continue, elle établira une demande au dit service dans un délai qui ne pourra être inférieur à 8 semaines. Un document type sera mis à sa disposition. Ces offres pourront intégrer les compétences de nos partenaires.*

### **III. Organisation de l'offre**

Les **stages d'écoles** devront être déclinés **autour des dispositifs mis en place dans le département** : plus de maîtres que de classes, accueil des moins de 3 ans, éducation prioritaire, environnement numérique de travail...

Les formations devront, chaque fois que possible, **intégrer l'hybridation** notamment **avec l'espace collaboratif du site pédagogique** qui se prête à cet exercice : échanges de documents, rédactions partagées, espaces de discussions...

Les offreurs devront veiller à un maintien **équilibre** cohérent entre les actions à **public désigné** et les actions proposant un **appel à candidatures**.

### **IV. Répartition de l'offre**

Le **tableau des domaines et référents** départementaux liste un certain nombre **des modules** qui devront être **présents dans l'offre**.

L'offre devra décliner :

- 1) **25 journées**, soit une par collège, dans le cadre des actions proposées par les conseils école / collège. Les inspecteurs de circonscription calibreront ce ou ces modules ;
- 2) **3 journées**, environ 135 jours/stagiaires, feront l'objet d'un module à destination du dispositif RRS ;
- 3) **des modules**, d'une durée **de 2 semaines**, dont le remplacement sera assuré par les futurs fonctionnaires stagiaires :
  - a) **en période 2** :
    - **1 stage** à destination des jeunes collègues recrutés au **concours 2013-2** ;
    - **1 stage d'école(s)**.
  - b) **en période 3** :
    - **1 stage d'anglais** à destination des enseignants de **cycle 2**, qui intégrera la découverte et l'utilisation des ressources proposées par le dispositif « English for schools » ;
    - **2 stages d'école(s)**.
  - c) **en période 4** :
    - **1 stage** sur les usages et les pratiques pédagogiques du **numérique au cycle 3**, qui intégrera la découverte et l'utilisation du dispositif « Edutech » ;
    - **2 stages d'école(s)**.
- 4) **des modules** dont le remplacement sera assuré par la brigade stage (BFC) :
  - a) **un stage**, d'une durée **de 2 semaines** sur les usages et les pratiques pédagogiques du **numérique au cycle 2**, qui intégrera la découverte et l'utilisation du dispositif « Edutech » ;
  - b) **des modules** qui adopteront principalement le format **de 2 jours** de stages. Ils privilégieront, dans la mesure du possible, la **forme discontinue hybridée** qui intégrera la formation à distance dans l'inter-session.